



Compte rendu Comité Technique Local (2ème convocation) du 29/04/2016

La commission exécutive de la CGT Finances Publiques Ardèche réunie le 5 avril 2016 s'était prononcée pour le boycott du prochain comité technique local, **pour rester dans la continuité des dernières actions intersyndicales** (HMI's, boycott du dernier CHSCT par les 3 organisations syndicales du département avec déclaration intersyndicale).

Si les élus CGT ont été mandatés aux dernières élections pour représenter les agents, nous dénonçons le manque de dialogue de la part de la Directrice et le peu de considération montrée envers les agents et leurs conditions de travail.

La CE souhaitait également proposer aux autres OS un rassemblement devant la Direction le jour du dit Comité Technique. FO n'a pas répondu, et Solidaires n'a pas souhaité donné suite.

Nous avons donc opté pour la lecture d'une déclaration CGT suivie d'un départ de l'instance, Solidaires ayant fait de même lors de la première convocation.

Nous nous sommes donc présentés à la Direction, ainsi que FO. Après la lecture de notre déclaration, nous avons quitté la salle.

Nous avons cependant été « étonné » par le choix de FO de rester siéger à cette deuxième convocation (pas de quorum nécessaire pour la tenue de la réunion).

La raison invoquée par FO était le fait qu'il y avait un point, transfert du recouvrement de l'impôt de 7 trésoreries vers des SIP, soumis à avis (vote). Raison bien entendu compréhensible.

Cependant, FO ayant boycotté les dernières instances (CTL suppressions d'emplois, CHSCT) dans lesquelles il y avait également des points soumis à avis, et nous « rappelant » régulièrement « la nécessité » de boycotter en intersyndicale ces instances afin de dénoncer le manque de dialogue social, on peut s'étonner de leur choix.

Et surtout de leur manque de communication avec les autres OS.

Concernant les points soumis à avis présentés lors de la réunion :

- sortie du recouvrement de l'impôt des trésoreries et transfère dans les SIP:
 - Saint félicien (*transfert d'un C ou B*)==> SIP d'annonay
 - Lamastre (*transfert d'un C ou B*) et Le cheylard (*transfert d'un C ou B*)==> SIP Tournon
 - Coucournon (***pas de transfert***), Thueyts (*transfert d'un C ou B*), les Vans (***pas de transfert***), Joyeuse (*transfert d'un C ou B*)

ANALYSE : Fragilisation des trésoreries dans le but de les fermer à terme, et charge de travail en hausse pour les SIP. Ces transferts sont indiqués au 01/01/2017 sans prise en compte du futur volume de suppressions d'emplois pour l'année 2017.

- création du SPFE au 01/09/2017
 - Le transfert de la mission enregistrement donnera lieu au transfert de 2 emplois du SIE de Tournon et de 4 emplois du SIE de Privas vers le SPF de Privas

autres points pour information (voir notre déclaration) :

- Bilan de l'affectation des équipes de renfort 2015
- Bilan des entretiens professionnels 2015
- Budget – Bilan 2015 et perspectives 2016
- Service civique – Présentation du dispositif et de sa mise en œuvre à la DDFIP de l'Ardèche